

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du Groupe Allianz. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Groupe Immobilier et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Groupe Allianz 303265128**  
**TITRES C (Capitalisation)**  
**FR01433212295**

### Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF des Parts est : Immobilier international.

L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de participations basées sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers.

Le Groupe est en permanence exposé, à hauteur minimum de 20% en émissions obligataires de 8 à 15 ans et pour 100 % en participation directe vers les Sociétés de Gestion D'EHPAD Européennes.

Le Groupe est géré de façon active. Le gérant sélectionne les EHPAD de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition entre les zones géographiques définies et de répartitions de secteurs et capitalistiques (grandes, moyennes, petites). Elle peut détenir des titres de créance et instruments monétaires dans la limite de 10%. Le Groupe est soumis à l'obligation de contracter une assurance afin de couvrir son exposition aux risques de défaillance financière.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

L'investisseur peut demander le rachat de ses Parts à tous moments après à 12 mois de portage selon les modalités décrites dans le Contrat.

Durée de placement recommandée : 9 à 15 ans.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible      rendement potentiellement plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle des Parts sur une période de 10 ans.

L'indicateur de risque de niveau 1 du fond reflète l'exposition de son actif en Parts. Il prend également en compte un risque de change pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique constituent une indication fiable du profil de risque futur du Groupe.

La catégorie de risque associée à ce Fond DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE DEPOT A TERME est très faible et ne pourra évoluer dans le temps.

Le Groupe est assuré en cas de défaillance financière auprès de Allianz Assurance à concurrence de 250.000 Euros par CAT. Le Groupe doit produire en annexe l'attestation d'assurance pour couvrir le compte à Terme pendant toute la durée du contrat et pour chaque reconduction.

Risque(s) inexistant(s) Dans le cadre d'un Dépôt à Terme

**Risque de liquidité** : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre rapidement dans des conditions de marché satisfaisantes. **Dans ce cas le risque est nul.**

**Le capital investi initialement est garanti.**

## Frais

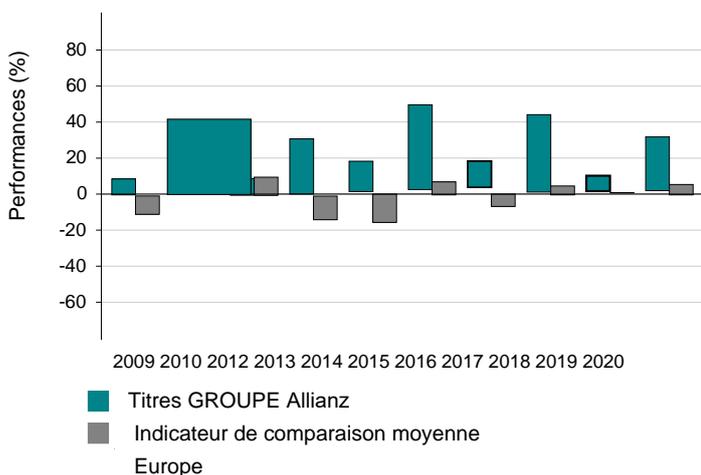
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Groupe, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des titres, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement  |            |
|---|------------|
| Frais d'entrée  | De 0 Euros |
| Frais de sortie   | De 0 Euros |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur vo capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. |            |
| Frais prélevés par le Fond sur une année  |            |
| Frais courants  | 0%         |
| Frais prélevés par le fond dans certaines circonstances   |            |
| Commission de performance   | Néant      |

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 30 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Groupe lorsqu'il achète ou vend des parts ou titres d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de Tous les frais prélevés par le Fond.

Date de création des Participations de fonds commun : 15 avril 2008

Devise de référence : Euro.

Indicateur de comparaison : MSCI Emerging Markets.

## Informations pratiques

Dépositaire : Groupe Allianz

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français et en d'autres langues gratuitement sur simple demande écrite auprès de *Allianz*, 12 Rue Des Vanesses 93420 Villepinte, France ou à l'adresse électronique suivante : [service.juridique@allianz-patrimoine.eu](mailto:service.juridique@allianz-patrimoine.eu)

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus Éventuels liés à la détention d'un Contrat de Dépôt à Terme peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller en investissement immobilier.

La responsabilité du Groupe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes de la Brochure.

Allianz est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05 Janvier 2021.